

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le 26 mai à 19 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 20 mai 2021, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

### Présents : 11

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

### Absents excusés : 1

Philippe GALL

### Procurations : 1

Philippe GALL procuration à Andrée BOCQUERAZ

### Votants : 11

Noel GARDEN a été élue secrétaire de séance.

### **Délibération n°20210526-01 : Motion en faveur du maintien de l'activité de l'usine Ferropem Les Clavaux**

Madame le Maire, expose.

À l'automne dernier, lors de sa visite en Isère et en Savoie, la direction générale du Groupe FerroGlobe avait fait part d'un projet de restructuration des six usines de la branche Ferropem. Rien alors ne laissait augurer l'annonce de mardi 30 mars, d'arrêt de la production des sites de Château-Feuillet en Savoie et des Clavaux, en Isère. La violence de cette information a été très durement ressentie par les salariés, les populations et les élus des communes de la vallée de la Romanche, du Pays Vizillois et en Oisans. L'usine des Clavaux fondée en 1897 emploie aujourd'hui 130 personnes et environ 80 techniciens en sous-traitance. Avec des procédés performants et des savoirs faire reconnus, elle fabrique du silicium de très haute pureté que l'on retrouve dans de multiples applications : les produits siliconés utilisés par exemple en médecine ou dans le BTP ; les super alliages pour l'aéronautique ou l'automobile ; la production ou le stockage de l'énergie électrique avec les panneaux photovoltaïque et des batteries ainsi que des applications extrêmement fines comme la microélectronique. À ces titres, le silicium est un métal stratégique pour notre Pays.

Cette usine est de surcroît totalement vertueuse, ne rejetant aujourd'hui aucune particule. Pour preuve, depuis plusieurs années, les poussières sont captées et employées comme adjuvants dans les bétons « haute performance ».

Réunis jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 devant le site des Clavaux, les salariés et leurs représentants, les populations locales et les élus veulent croire que l'usine est viable durablement. À nouveau, ils ont manifesté leur désapprobation à ce projet par un mouvement de grève de 24 heures et une manifestation, mardi 13 avril 2021 devant le Domaine de Marlioz à Aix-les-Bains où la direction Générale de Ferropem décidait d'engager le Plan Social d'Entreprise.

Pourtant, des leviers existent pour conforter et pérenniser Ferropem, particulièrement le site des Clavaux, parmi lesquels la logistique et l'approvisionnement énergétique. L'attention du gouvernement est notamment appelée sur un dispositif euro compatible (dont elle disposait par le passé) qui permettrait à l'usine – hyper électro intensif - de bénéficier d'un tarif moindre de l'énergie. Ainsi, elle serait en mesure de rivaliser avec ses concurrentes espagnoles, du Sud Est asiatique ou américaines.

Hier et encore aujourd'hui, lorsque la situation l'exigeait, l'usine des Clavaux a toujours fait preuve de responsabilité et su montrer sa capacité à relever tous les défis.

Pour l'équilibre et l'aménagement de notre territoire, en zone de montagne, elle doit poursuivre son activité.

Pour l'emploi, l'innovation, et l'industrie, c'est capital pour la vallée de la Romanche, l'Oisans et la Métropole Grenoble Alpes qui fait aujourd'hui le pari de la suprématie quantique par le silicium avec l'appui de l'université de Grenoble Alpes et du Gouvernement.

Enfin, parce qu'elle fabrique un produit stratégique, elle contribue à l'indépendance de la France.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
**s'engage** à soutenir toutes les initiatives qui s'inscriront en faveur du maintien de l'activité de l'usine Ferropem des Clavaux.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,**  
**Nicole FAURE**